



# Jardin partagé de Kerampere

## Assemblée générale

Foyer Laïque de St Marc  
24 janvier 2020 - 18h00

Présents :

*Pierre Yves le Menn, Claire Lagarde, Laurent Duval, Dominique Jacolot, Marie Armelle Aubry, Samir Kahouaji, Marie Troalen, Renée Cadiou, Andrée Gourmelen, CCyril Hachour, Marie Noelle Keraval, Anne Lagadec, Yves Deschamps, Annie Clèdes, Serge Véron, Mathias Tansorier, Christian Hervé, Kristian Simon.*

## Bilan 2019

### Bilan moral

Le Jardin Partagé vit bien, les gens se sentent bien dans l'association, ils y trouvent leur compte. La convivialité est présente, chacun peut échanger et donner ses idées. C'est un lieu bien utilisé, apprécié. La dynamique est positive car les projets nombreux et variés.

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation en 2019 : 40 familles

Nombre de bénévoles actifs : une quinzaine

Liste de diffusion des mails :

Liste des jardiniers qui jardinent : 30 abonnés (chiffre en augmentation)

Liste Kerampere sème à tout vent : 83 abonnés (stable)

Rappel : chacun peut s'inscrire via le site Internet

### Bilan financier

Les comptes présentés par Marie.

Ils sont positifs, la comptabilité est saine. Le succès de la Fête de la Musique 2019 a permis des rentrées d'argent intéressantes.

De fait, des petits achats de matériel, d'outillage, de graines et de végétaux sont possibles facilement.

## Vote des tarifs 2020

Les tarifs de l'adhésion 2020 sont inchangés par rapport à 2019 soit :

5-10-15€ ou tarif de soutien à partir de 20€

## Communication

De nombreuses questions sont posées autour du site internet lié au Jardin Partagé. Est il utilisé ?

Un site permet de répondre aux curiosités extérieures, de renseigner des particuliers, des associations. Il est le fil conducteur pour maintenir de l'information, ce qui est nécessaire aujourd'hui. Difficile cependant de connaître son réel impact, il faudrait se rapprocher de l'association Infini pour en avoir des statistiques.

Yves propose de créer un site gratuit (celui existant revient à 60 euros par an). L'utilisation du réseau social facebook en remplacement du site est évoqué, elle semble avoir pourtant des cotés pratiques, mais la méfiance et le manque d'expérience font que cette possibilité est rejetée.

L'application sur smartphone Whatsapp est également évoquée car utilisée par de nombreuses personnes. Ce pourrait-être un autre moyen de communiquer.

## **Gouvernance de l'asso**

Il est prévu dans les statuts le renouvellement du CA tous les 2 ans : il convient donc lors de cette assemblée de constituer un nouveau Conseil d'administration qui élira ensuite le bureau (poste de secrétaire, trésorier.ère et président.e)

Andrée fait savoir qu'elle souhaite passer la main sur le poste de secrétaire, Marie sur celui de trésorière.

C'est l'occasion de préciser le rôle des membres du bureau : celui de Président est notamment d'être garant du projet collectif et de représenter l'association auprès des partenaires, celui de trésorier est de tenir les comptes, en garantir le bon usage et assurer le lien avec la banque, le secrétaire établit les comptes rendus de rencontres et formalise les échanges. Il est important que les bénévoles puissent s'impliquer dans ces missions et il serait intéressant qu'elles soient assurées à tour de rôle.

Il est possible de désigner des référents sur plusieurs tâches (Informatique, entretien des outils du jardin...)

Les décisions nécessitant l'accord du plus grand nombre sont prises le dernier samedi de chaque mois à 11h45. Notamment les décisions d'achat de matériel.

### **Constitution du nouveau Conseil d'Administration :**

- Serge Veron,
- Yves Deschamps,
- Pierre-Yves LE Menn,
- Marie-Noëlle Keraval,
- Annie Cledes,
- Dominique Jacolot
- Marie Troalen
- Cyril Hachour

... Le Conseil d'administration se réunit directement pour élire le nouveau bureau...

### **Constitution du nouveau bureau :**

- Pierre-Yves Le Menn - Président
- Yves Deschamps - Trésorier
- Serge Veron - Secrétaire

### **Dates à venir**

- Jardin papote - samedi 1er février 11h
- Invité du jardin : Luc Grijol nous fait redécouvrir les légumes perpétuels - dimanche 8 mars 16h
- Visite des jardins partagés par Vert le Jardin samedi - 25 avril en matinée
- L'échauffement et l'éveil corporel du jardinier samedi - 16 mai 10h
- Fête de la musique - vendredi 19 juin 18h

## Divers

Présentation par Andrée de la charte des jardins partagés à laquelle nous adhérons.

Location d'un broyeur de végétaux. Nous attendrons la disponibilité du broyeur de vert le jardin plutôt que d'en louer un.

Marie Laurence souhaite s'engager davantage dans la cohérence de la rotation des différentes cultures

Il est question de réaliser un four à pizza à partir du cabanon.

Le petit kiosque à livre remplit bien son rôle, il est utilisé, la rotation des ouvrages est significative. N'en faudrait-il pas un second ?

Le travail prévu par les services techniques de la mairie a été fait. Il est donc maintenant possible de faire rentrer des camions dans le jardin. Nous pourrions donc peut-être faire livrer la terre du chantier du Rody

Un arbre de haute taille (un pin) penche et s'appuie sur un autre. Situation ancienne ou résultat des dernières tempêtes? Le jardin accueillant du public, il est important de signaler ce fait à BMO ou à la mairie de Saint Marc (ou les deux).